



Alexis R.

La Gazette

L'édito du Maire



Bonjour à tous,

Merci aux photographes amateurs qui ont immortalisé de très beaux paysages pendant cet hiver et qui ont donc participé au jeu-concours organisé par la commission communication.

Bravo à notre gagnant dont la photo a été choisie par les membres de cette même commission et qui a donc l'honneur de la voir orner la première page de cette édition !! Je sais que le choix a été très difficile.

Je félicite également nos petits gagnants (voir article dans les prochaines pages) du concours de dessin organisé en partenariat avec la médiathèque et remercie tous les participants.

Vu l'engouement pour ce concours, nous réitérerons l'expérience l'an prochain... Alors à vos crayons, feutres et peintures ! Vous pouvez d'ores et déjà réfléchir à vos prochaines œuvres !

En raison (et toujours...) de la crise sanitaire actuelle, il n'a pas été possible de maintenir le traditionnel repas-spectacle offert à nos aînés.

Ces derniers n'ont cependant pas été oubliés et se sont vu remettre des chèques cadeaux en mains propres par les membres de la commission des Aînés, à utiliser dans les commerces de la commune. Cela permet aussi de les soutenir en ces moments particuliers.

Dans leurs enveloppes étaient également glissés de jolis dessins confectionnés par les enfants de l'école. Merci à ces petits artistes en herbe !

Le dimanche 7 mars, la commune a mis en place son premier marché de producteurs. Ce fût une vraie réussite. Nous espérons pouvoir réitérer, comme prévu, le 1^{er} dimanche de chaque mois, ce moment de partage et accueillir de nouveaux producteurs.

Pour les projets et travaux en cours, la très bonne nouvelle est que les travaux de la Salle Condé Confluence vont pouvoir commencer !

Pour le reste, je ne vous en dis pas plus : vous serez informés dans les pages suivantes.

En ce qui concerne les manifestations à venir (pêche du 1^{er} mai, Pierres en Lumières, brocante, journée des jardins, la fête de la musique, les olympiades, le feu d'artifice du 13 juillet, ...) les dates sont déjà arrêtées. Maintenant il faudra attendre les prochaines directives afin de savoir si nous pouvons, ou non, maintenir ces événements.

Bien sûr, nous n'oublions pas toutes nos associations (et leurs adhérents) qui « trépignent » d'impatience pour reprendre leurs activités ! Vivement la reprise...

Enfin, du côté de la COVID-19, les vaccinations continuent même si je sais qu'il est parfois difficile de trouver un rendez-vous. N'hésitez pas à appeler régulièrement le centre de vaccination qui vous redirigera, le cas échéant, sur un autre centre plus disponible et apte à vous recevoir.

Maintenant, je vous laisse tranquillement parcourir cette nouvelle édition qui a été imprimée sur du papier recyclé.

Bonne lecture à tous... A bientôt.

Christelle RADENAC
Maire de SABLONS SUR HUISNE

Travaux

Travaux salle archives - Mairie



La commune a décidé de missionner le centre de gestion de l'Orne pour revoir son archivage municipal. Une opération d'élimination et de classement va donc s'opérer. Pour mener à bien ce projet, il était nécessaire de réaménager le grenier où étaient archivés nos documents afin d'avoir un espace propre et sécurisé.

Les travaux ont été réalisés par Thierry Hebert et Xavier Vollet, agents techniques, épaulés par leurs collègues pour certaines tâches. Merci !

Réfection des chicanes

La modification des « chicanes » sur la promenade Castle Cary (autour de l'étang de la Ballastière) a été réalisée afin d'améliorer le passage des véhicules.

Nous attirons tout de même votre attention sur la limitation de vitesse, qui reste maintenue à 20 km/h pour le respect des pêcheurs et des promeneurs.



Salle Condé Confluence



Les travaux tant attendus de la salle Condé-Confluence ont débuté par la phase de démolition de toute la partie abîmée par l'incendie. Nous mettons tout en œuvre pour que la suite des travaux continue à bon rythme.

Informations municipales

Manifestations à venir

Ces manifestations peuvent être annulées selon l'évolution des conditions sanitaires liées au Covid 19

- 01/05/2021** **Concours de pêche des enfants** – Etang de Condé sur Huisne – Parc des Sports et Loisirs.
- 15/05/2021** **Pierres en lumières** – Condeau - Thème des Moulins.
- 13/05/2021** **Brocante** – AFC - Bourg de Condé sur Huisne.
- 06/06/2021** **Fête des jardins.**
- 03/07/2021** **Olympiades – Commune** – Parc de Sports et Loisirs Condé sur Huisne.
- 19/06/2021** **Fête de la musique** – Condé sur Huisne.
- 27/06/2021** **Brocante** – Comité des Fêtes - Bourg de Condeau.
- 13/07/2021** **Repas champêtre** - AFC / **Feu d'artifice et bal** - Commune - Parc des Sports et Loisirs – Condé s/ Huisne.
- 02/10/2021** **Soirée Jeux Ludothèque** – Commune - Salle des Fêtes de Coulonges les Sablons

Recensement du citoyen

Vous venez d'avoir 16 ans, vous devez vous faire recenser en Mairie dans les trois mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour que vous puissiez effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire la démarche vous-même, accompagné ou non de vos parents, en vous rendant dans l'une des trois mairies déléguées avec les documents suivants : pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille. **Cette démarche est obligatoire !**

A la suite du recensement, nous vous délivrerons une attestation de recensement et dans les mois qui suivront vous recevrez, à votre domicile, une convocation pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National de Caen.

Etat civil

(En vertu du RGPD sont inscrits uniquement les naissances, mariages, décès dont la mairie a eu l'autorisation de faire paraître)

Naissances

Maylie Chaumeton – 27/08/2020
Elyas Bara – 03/09/2020
Soline Sagot – 18/09/2020
Matias Sagot – 18/09/2020
Daegan Le Tors de Crecy – 25/09/2020
Jade Louvigny - 10/10/2020
Elie-Jean Viandier – 16/01/2021

Décès

Jean-Pierre Seguin – 22/07/2020
Claudette Brette – 02/10/2020
Jean-Marie Lecureuil – 18/10/2020
Jacky Bonnet – 22/11/2020
Charles Riguet – 21/12/2020
Pierre Esnault – 07/01/2021
Jean Rigot – 21/01/2021

Horaires d'ouverture au public Mairies de Sablons sur Huisne

Condé sur Huisne

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi 10h00-12h00
Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Samedi 10h00-12h00

Coulonges les Sablons

Lundi 14h00-15h30
Vendredi 16h30-18h00

Condeau

Lundi 16h30-18h00
Vendredi 14h00-15h30

Création du CCAS - Mise en place de la banque alimentaire

Depuis décembre 2020, la commune de Sablons sur Huisne s'est dotée d'un Centre Communal d'action Sociale (CCAS). Le CCAS permet d'organiser l'aide sociale au profit de tous les habitants de la commune.

Le CCAS a signé une convention de partenariat avec la banque alimentaire de l'Orne, qui lui fournit des denrées alimentaires (fraîches, en conserve ou surgelées). Les bénévoles confectionnent des colis, selon le nombre de personnes dans le foyer, qui sont complétés par du pain bio offert par Erick et Julie Lefrançois.

Pour pouvoir en bénéficier, vous devez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie pour constituer un dossier d'inscription. La distribution des colis se fait sur rendez-vous le mardi à partir de 9h tous les 15 jours. Une participation de 5 € est demandée tous les 6 mois.

Pour toutes personnes en difficulté (personnelle, financière, alimentaire...) n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la Mairie pour que nous nous rencontrions. Nous sommes une équipe à votre écoute.



*Marie-Claire Rousseau & Céline Céréjo
bénévoles à la banque alimentaire
devant un colis pour 3 personnes
(manque les surgelés et laitages)*

Membre du CCAS

Présidente : Christelle Radenac

Les élus :

Jocelyne VANNIER, référente,
Céline CEREJO
Francis DENIS

4 membres nommés :

- Représentant des associations des personnes retraitées : Daniel BAILLEAU
- Représentant des associations des familles : Valérie RIGOT
- Représentant des associations de personnes handicapées : Marie-Claire ROUSSEAU
- Représentant des associations d'insertion : Chantal BACHELOT

Adressage



Il s'agit de nommer et numéroter les voies qui ne portent pas de nom pour favoriser les livraisons, l'accès des secours et l'arrivée à plus ou moins long terme de la fibre optique.

Déroulement de cette procédure

L'adressage, qui va démarrer prochainement, va se dérouler sur plusieurs années (maximum 2 ans) et par « quartier » (lieu-dit compris).

Toutes les nominations et numérotations sont soumises à une délibération du Conseil Municipal. Une rue, un chemin, une route ne peuvent avoir le même nom (exemple : Chemin des Vignes, Route des Vignes). Les noms historiques ou une référence (exemple : rue de l'Aviateur Philippe) seront privilégiés.

Un courrier sera adressé aux habitants pour leur préciser leur nouvelle adresse. Les numéros de rue ainsi que les plaques sont à la charge de la collectivité.

Qui se charge de cette mission ?

Les 3 communes ont un référent :

Condeau : Joël MARCHAND

Coulonges les Sablons : Jean-Christophe CHARTIER

Condé sur Huisne : Jocelyne VANNIER



Il est également important de mettre de façon lisible votre nom et prénom sur votre boîte à lettres !

Etat de catastrophe naturelle sécheresse / réhydratation des sols.

La Commune a décidé, à la demande d'habitants, de faire une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse / réhydratation des sols.

Ce phénomène est lié à la présence d'argile dans le sol. Sous l'effet de la sécheresse, certaines argiles se rétractent de manière importante. L'alternance sécheresse-réhydratation entraîne localement des mouvements de terrain non uniformes pouvant aller jusqu'à provoquer la fissuration de certaines constructions lorsque leurs fondations sont peu profondes.

Un matériau argileux voit sa consistance se modifier en fonction de sa teneur en eau : dur et cassant lorsqu'il est desséché, il devient plastique et malléable à partir d'un certain niveau d'humidité. On sait moins en revanche que ces modifications de consistance s'accompagnent de variations de volume, dont l'amplitude peut être parfois spectaculaire. Cela se traduit par des fissurations en façade, des décolllements, des dislocations des dallages ou cloisons, des ruptures de canalisations...

Des facteurs de prédisposition interviennent dans le retrait et le gonflement des argiles, tels que la nature des sols, le contexte hydrogéologique, la géomorphologie, la végétation, les défauts de construction.

Outre les facteurs climatiques, des fuites de canalisation ou l'imperméabilisation du sol peuvent également être des facteurs déclencheurs.

Si vous êtes propriétaire et que votre habitation est concernée par ce phénomène, vous pouvez déposer un dossier en Mairie comprenant :

- une lettre indiquant :
 - vos noms, prénoms,
 - adresse et nombre de bâtiments concernés,
 - descriptifs des dégâts constatés et dates d'apparition,
 - si possible les types de travaux à envisager,
 - les réparations que vous avez déjà effectuées.
- des photos illustrant les dégâts

Ces dossiers seront à déposer en Mairie avant le :

15 mai 2021.

Parallèlement, nous vous conseillons de faire une déclaration de sinistre à votre assureur.

Attention : si vous avez déjà fait des démarches auprès de votre assureur, il faut que les dates d'apparition des dégâts correspondent à celles données dans la déclaration de sinistre faite auprès de votre assurance.

Une fois vos dossiers réceptionnés, Madame le Maire adressera au Préfet une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

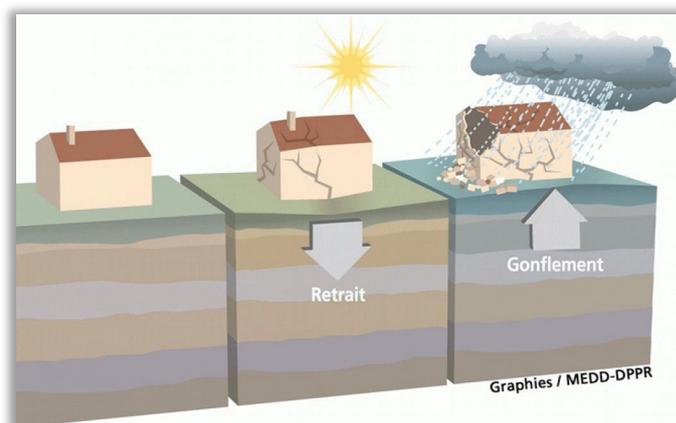
L'étude de notre demande se fera normalement au cours du mois de juillet 2021.

Si la Commune est reconnue en catastrophe naturelle sécheresse, les administrés concernés, après avoir été prévenus par la Mairie, ont 10 jours pour contacter leurs assureurs à la date de la parution au journal officiel de l'arrêté de catastrophe naturelle.

Nous tenions à vous informer que peu de demandes ont abouti à une reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse /réhydratation des sols. Nous avons fait une demande en 2011 pour Condé sur Huisne et en 2016 et 2020 pour Sablons sur Huisne, qui n'ont pas abouti.

De plus, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle n'est pas synonyme d'indemnisation. L'assureur doit faire le lien entre l'événement de la sécheresse et les dégâts subis par le bien.

Si vous êtes locataire et concerné par ce type de dégâts, nous vous recommandons d'en informer votre propriétaire.



La Vie des Commissions

Commission santé

La recherche d'un nouveau médecin généraliste a démarré à travers une annonce publiée récemment dans les journaux médicaux spécialisés. Les autres actions prévues dans les mois qui arrivent sont les suivantes :

- création d'affiches modernes et accrocheuses, en collaboration avec les étudiants en BTS Communication de l'Enseignement Supérieur Catholique de Chartres (ESCC), et notamment une étudiante résidant à Sablons ;
- création d'une vidéo réalisée par nos soins, sur un ton humoristique, qui sera diffusée notamment sur la chaîne YouTube de la commune, sur Facebook et sur notre prochain site internet.

La commission tâche d'avancer rapidement sur le projet de construction du pôle santé.

Le lieu est déjà défini : 6-8 rue Michel Meillant (cf. article commission des travaux).

Des projets d'architecture ont été proposés. Les dossiers de demandes de subvention ont débuté. Nous avons hâte de pouvoir proposer ces nouveaux locaux à nos professionnels de santé déjà en place et à ceux qui viendront les rejoindre.

Commission des aînés

Compte tenu du contexte sanitaire le repas des aînés n'a pu avoir lieu.

En contrepartie, ils se sont vu remettre par les membres de la commission des Aînés des chèques cadeaux d'une valeur de 25 € à valoir chez les commerçants de Sablons sur Huisne.



Marie-Alix de Caffarelli et Jocelyne Vannier lors de la remise des chèques cadeaux

Commission Culture

Les conditions sanitaires ne sont pas encore connues pour les mois qui viennent, mais cela ne nous empêche pas de prévoir des animations pour vous divertir au mieux, et nous savons que cela est important et encore plus en ces temps de pandémie !

C'est ainsi que nous envisageons :

Pierre en Lumières le 15 mai 2021, sur le thème des Moulins. Comme en 2019, venez admirer ces édifices éclairés au cours d'une balade à l'issue de laquelle un pot de l'amitié sera offert. Un concert est également prévu, dont le choix n'est pas encore fixé.

La Fête de la musique sera célébrée le samedi 19 juin 2021, les animations ne sont pas encore choisies. Nous envisageons de réaliser, si possible, une fête itinérante, avec des groupes répartis à différents endroits.

Musicien, Chanteurs venez faire partager votre passion de la musique en cette soirée festive, faites-vous connaître en mairie avant le 30 avril ! En fonction des réponses reçues, nous pourrions alors maintenir ou non la formule envisagée (itinérance).
Nous comptons sur vous !



Sablons-sur-Huisne
SABLONS SUR HUISNE,
au cœur du Perche, accueille
UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Pour rejoindre ses professionnels de santé.

Cette commune de 2 000 habitants située sur la ligne ferroviaire Paris/Le Mans est dotée d'une crèche, d'une école maternelle et primaire, de commerces de proximité, d'une base de loisirs et d'une Voie verte.

Contact : 22002853
Mairie de Sablons sur Huisne (Orne - 61)
Tél. : 02 33 73 34 01 - E-mail : sablonsurhuisne@orange.fr

Permanence des Adjoints au Maire

Les Maires-Adjoints peuvent vous recevoir soit sur rendez-vous soit directement à leur permanence :

- Claude SENECHAL : le vendredi matin sur rendez-vous.
- Nathalie BERTU : le mercredi sur rendez-vous.
- Joël MARCHAND : le mardi 16h00 à 17h30 en mairie de Condé sur Huisne.
- Sandrine SIMON : le mercredi sur rendez-vous.
- Jean-Yves MESNIL : le mercredi sur rendez-vous.

La Vie des Commissions

Commission des travaux - *Quels travaux à venir ?*

- Le changement des huisseries du logement au-dessus de la mairie déléguée de Coulonges les Sablons a été voté en octobre dernier, et devrait être entamé sous peu.
- La démolition de l'immeuble au 8 rue Michel Meillant, maison dite « des Sœurs », aura lieu très prochainement pour libérer un emplacement suffisant pour notre future Maison Médicale. Plusieurs Commissions travaillent déjà de concert sur ce projet.
- La rénovation des bourgs de Coulonges les Sablons et Condé sur Huisne : les améliorations nécessitent de lourds investissements ; c'est pourquoi ces travaux s'effectueront par tranches et s'échelonnent sur plusieurs années.
- Future station d'épuration : L'agence SA2E travaille actuellement sur les plans de la future station d'épuration de Condé sur Huisne. Les travaux devraient pouvoir commencer en septembre.
Une modification du tracé du tout-à-l'égout a été décidée, de façon à gagner du temps pour la réfection de la chaussée rue Michel Meillant. En effet, cet axe, très emprunté, pourra être rénové pour améliorer le confort de tous.
- Des travaux dans la salle de musique de Condé sur Huisne sont planifiés pour cet été : changement des huisseries, réorganisation des salles et installation de toilettes à l'intérieur.
- L'automatisation de la cloche de l'église de Condeau est prévue à l'automne afin de faire de nouveau sonner cette belle endormie.



Maison des Sœurs rue Michel Meillant



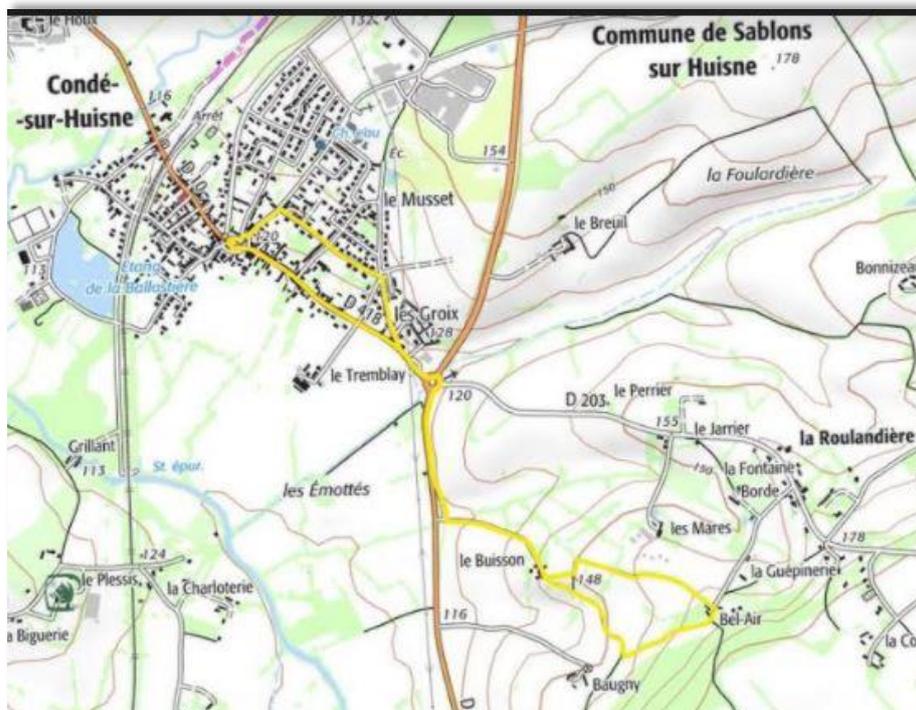
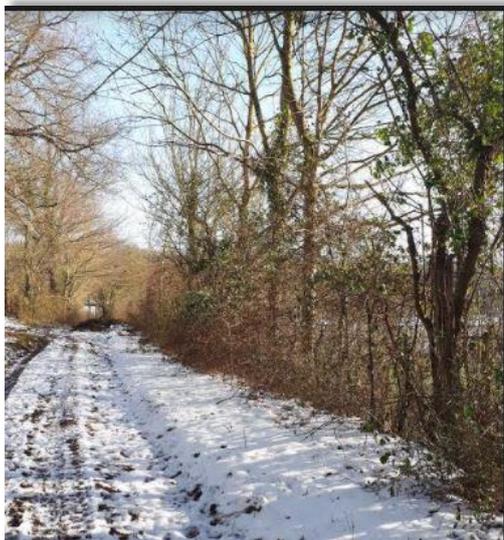
Ecole de Musique rue Clément Courteil



L'Eglise de Condeau

Commission des chemins – en balade vers Bel Air !

Randonnée de 4,5 kms départ église de Condé sur Huisne arrivée à Bel Air avec un passage au Buisson.



La Vie des Commissions

Rendez-vous aux jardins 2021

Le Ministère de la Culture renouvelle pour la dix-huitième année les « Rendez-vous aux jardins » qui auront lieu du 4 au 6 juin 2021, sur le thème de "La transmission des savoirs". Conçue pour éveiller les sens et faire découvrir à chacun la diversité et la richesse des jardins, la manifestation met en valeur depuis son origine en 2003 l'art du jardin et le rôle essentiel qu'il joue pour notre bien-être, tant en ville qu'en milieu rural.

En 2021, la manifestation sera placée sous le thème La transmission des savoirs.

Sablons-sur-Huisne envisage d'y participer et de vous faire profiter de ce bel évènement et de ce moment de découverte près de chez vous, grâce notamment à la collaboration sympathique et dynamique de Joël et Vincent, propriétaires du jardin du Bas Plessis, magnifique lieu situé à Sablons sur la commune historique de Coulonges. A l'heure de la rédaction de notre gazette, les conditions sanitaires sont encore inconnues, mais nous espérons pouvoir organiser une ou plusieurs animations pour cette belle occasion. De multiples idées sont en train de germer, et seront dépendantes des possibilités.

Voici en quelques lignes la description de ce jardin, un moment pour rêver en attendant de le découvrir réellement :

Un jardin pour vivre avec la nature...

La découverte d'une émotion dans un univers paysagé, rythmée par la vision d'éléments naturels mais étrangers à la vie quotidienne.

Cette belle végétation, ces harmonies de couleurs, ces senteurs diffuses et parfois enivrantes, bercées par le chant des oiseaux, tels les pinsons, les rouges-gorges et autres moineaux aux plumages plus ou moins colorés qui ne sont pas appréciés suffisamment...

Un hêtre pourpre de plus de 70 ans vous accueille dans toute sa splendeur, une variété rare dans la région. Et qui plus est, un vrai condéen car semé et planté par les pépinières Le Nay.

Les arbres et arbustes à fleurs, les arbres nuages, transparents, les érables, les chênes d'Amérique, les topiaires diverses sont confiés aux mains expertes de Benoît et Mathieu, les jardiniers.

De la pelouse centrale s'ouvre une belle perspective sur les collines bleutées du Perche.

Un seul coup d'œil n'est pas suffisant pour découvrir l'ensemble du jardin : une promenade vous est alors proposée, en flânant parmi les îlots thématiques conçus par couleur et par variétés de fleurs et de graminées : ambiances de couleurs diverses (bleu, jaune, rouge, ...), aussi romantiques les unes que les autres grâce aux cosmos, zinnias, sauges, hémérocailles, delphiniums, verveines géantes, etc...

Le romantisme est accentué par la présence de 350 rosiers, dont certains sont regroupés dans une roseraie, et fleurissent dispersés dans les massifs ou en grimpant dans des gloriettes et dans les arbres.

La découverte du jardin se poursuit à travers des labyrinthes au bout desquels d'autres massifs s'épanouissent.

Les vivaces ou les annuelles fleurissent de mai à septembre, chacune à leur propre rythme et pendant une durée plus ou moins courte. C'est pourquoi la multiplicité des espèces permet de profiter de très belles floraisons durant toute cette période, donnant au jardin plusieurs visages, tous uniques. Le jardinier est un artiste qui crée chaque saison un nouveau jardin avec ces êtres vivants que sont les plantes. Il les traite avec amour, ce qui lui apporte sa douceur de vivre au jardin.

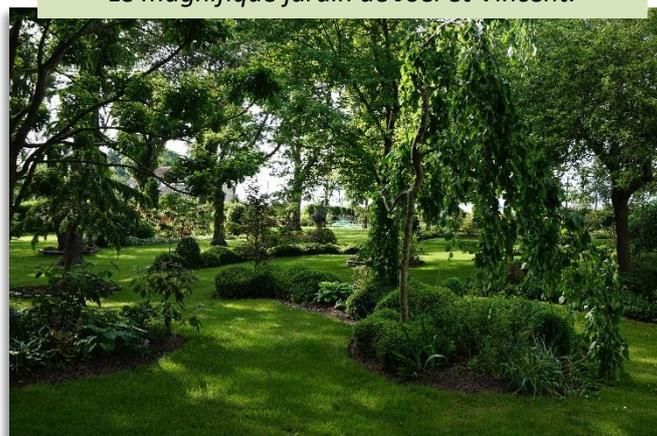
Si comme Joël et Vincent, vous souhaitez proposer une visite de votre jardin à cette occasion, ou si vous, particuliers ou professionnels, souhaitez prendre part à des ateliers dans le thème de l'année (transmission des savoirs), en partageant ainsi vos connaissances, n'hésitez pas à nous en faire part avant fin avril en vous déplaçant en mairie ou en envoyant un mail à sablonsurhuisne@orange.fr ! De tels évènements ont besoin de tous, que ce soit pour donner ou recevoir ! A très vite, en espérant pouvoir vous proposer un évènement aussi riche que possible.

Pour plus d'informations :

[https:// rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/l-evenement/presentation-de-la-manifestation](https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/l-evenement/presentation-de-la-manifestation).



Le magnifique jardin de Joël et Vincent.



La Vie des Commissions

Commission communication - Concours photo La Gazette de Sablons

Nous remercions tous les participants du concours photo dont nous publions ici une photo. Bravo au vainqueur.
Toutes les photos étaient méritantes !



Sabrina G.



Chantal B.



Amandine G.



Jean-Christophe C.



Stéphane B.



Isabelle G.



Jean-Luc R.



Participez au prochain concours !

Cette fois-ci le thème est libre mais la photo doit être prise sur la commune de Sablons sur Huisne. Le gagnant verra sa photo publiée en première page de la prochaine « Gazette de Sablons ».

Vous pouvez nous envoyer vos photos à sablonsurhuisne@orange.fr avec vos coordonnées en indiquant où la photo a été prise.

Ça s'est passé à Sablons

Atelier décoration de Noël – 21, 24 et 28 octobre 2020



Ouest France



Les ateliers, organisés par la commission fleurissement aux vacances d'automne 2020 sur le thème "je décore mon village pour Noël" et animés par Floriane Veny de la Boîte à Outils de Nogent le Rotrou, ont été un succès.

Au nom de toute la commission, je remercie toutes les petites mains de notre village qui ont contribué à la fabrication des décorations de Noël avec des objets recyclés issus de nos poubelles jaunes. Je n'oublie pas non plus tous les donateurs qui ont collecté et fourni de nombreux objets à recycler.

Rendez-vous à l'automne 2021 pour préparer un Noël 2021, plus scintillant !

Ça s'est passé à Sablons

« C'est toujours la femme qui cherche l'époux » – 16 octobre 2020



© Le Perche

Vous êtes venus nombreux applaudir la pièce de théâtre « C'est toujours la femme qui cherche l'époux » à la salle Paul Pelleray et passer un bon moment. Une soirée qui était une parenthèse, de rires et de sourires, ce qui fait du bien en ces mois difficiles.

Téléthon – 5 et 6 décembre 2020

Sablons-sur-Huisne a participé au Téléthon à hauteur de **4 616,80 euros**. C'est une très belle somme étant donné la situation sanitaire !

Merci beaucoup pour toutes les diverses actions et pour la mobilisation de chacun !

On peut citer notamment la tartiflette cuisinée par l'AFC ayant bravé le froid et préparée avec des pommes de terre généreusement offertes, les crêpes réalisées par les bénévoles et la vente d'objets, en partie réalisée par l'école.

Bien évidemment, merci aux généreux donateurs : particuliers et associations (certaines ayant contribué malgré l'absence de leur animation annulée au dernier moment à cause de la crise sanitaire). Ces dons proviennent de Sablons mais également des communes environnantes, habituellement traversées par le tour moto traditionnel annulé lui aussi...

Habituellement, un pot de remerciement est prévu en janvier, mais nous n'avons pas pu le maintenir malheureusement.

Si la crise n'a pas permis de réaliser les animations habituelles et nouvelles initialement prévues - et croyez nous le programme était chargé ! - nous espérons pouvoir vous les proposer l'an prochain !

D'ici là portez-vous bien et rendez-vous en décembre prochain.



Ouest France

© Le Perche

Ça s'est passé à Sablons

Résultat du concours « Je dessine sur le thème de Noël »

Les gagnants du concours de dessin de Noël sont :

- Charlotte Dagonneau (5 ans 1/2)
- Thelma Hébuterne Gallarotti (7 ans)
- Dorian Graffin (10 ans)

Nous remercions tous les participants pour leurs beaux dessins !

Un goûter sera organisé quand la situation sanitaire le permettra et un lot sera remis à tous les participants.



*Dorian, Thelma, Charlotte,
Evelyne Guillemot et Christelle Radenac*



Thelma Hébuterne Gallarotti



Dorian Graffin



Charlotte Dagonneau

Arbre de Noël Ecole – 17 décembre 2020



Le Père Noël accompagné des conseillères municipales Céline Céréjo et Sylvie Lion a distribué les jeux offerts par la Commune dans chaque classe.

Chacun s'est vu remettre un père Noël en chocolat offert par l'APEC.

Ça s'est passé à Sablons

Marché de producteurs – 7 mars 2021



Le dimanche 7 mars la commission commerce/artisanat a organisé son premier marché des producteurs sous un soleil radieux. Vous êtes nombreux à vous être déplacés pour découvrir les exposants et nous vous remercions pour cette belle réussite.

Pour l'occasion nous avons organisé un concours pour vous permettre de gagner un panier garni des produits vendus par les commerçants présents. C'est donc Caroline LETERTRE de Condeau qui a gagné ce lot, nous la félicitons pour ses chouettes calculs ! (189 était le nombre exacte).

Nous espérons vous retrouver tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois, le prochain est prévu le 4 avril.

Si vous êtes intéressés pour exposer ou si vous connaissez des personnes qui le seraient, n'hésitez pas à nous contacter.



*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Du côté des nouvelles entreprises

Florent Pellerin : peinture et rénovation



Florent Pellerin, Menuisier de formation, a travaillé dans l'événementiel plusieurs années avant de se reconverter dans la peinture.

Cela fait maintenant 3 ans qu'il habite à Condé sur Huisne et qu'il travaille dans ce secteur pour rénover des maisons. Il effectue principalement de la rénovation intérieure sur des murs anciens mais aussi sur des murs neufs.

Du ponçage à la peinture, il fait des remises en état totales de pièces, de moulures ainsi que de corniches.

Pour l'extérieur, il rénove aussi des volets, portails ou barrières qu'ils soient métalliques ou en bois.

Contact : 06 .61.40.00.84



Formation Equestre la Mulotière

En association avec le lycée Rémi Belleau de Nogent le Rotrou, une section sportive équitation a été créée pour la rentrée 2021. Il s'agit de l'unique section de ce type au sein de l'académie Orléans-Tours ! Cela a pu être réalisé grâce à la précieuse aide du proviseur Nicolas Sibenaler et de la gestionnaire agent comptable Véronique Saraf.

La Formation Equestre la Mulotiere (FEM), codirigée par Alexis Champion et Stéphane Boilevin, accueillera donc ses premiers élèves en septembre prochain.

Alexis est titulaire d'un diplôme d'instructeur, de 15 ans d'expérience dans le coaching et la compétition de saut d'obstacle. Stéphane quant à lui détient un diplôme d'entraîneur de dressage et 12 ans d'expérience dans l'enseignement. Forts de ces compétences, c'est avec hâte qu'ils souhaitent former ces nouveaux jeunes cavaliers en totale cohérence avec leur réussite scolaire.

Pour les élèves éloignés, lors de certains week-ends, des familles d'accueil seront les bienvenues. Et pourquoi ne pas promouvoir les relations inter générationnelles !

Pour plus de renseignements sur la section, les prestations ou pour se proposer comme famille d'accueil, contactez FEM au 06 62 08 02 05



ÉQUIPE



L'encadrement équestre est assuré par :

Stéphane Boilevin

06/12/1979

Moniteur titulaire
du BPJEPS

DEJEPS Dressage :
diplôme d'entraîneur
du CRE Ile-de-France

12 ans d'enseignement
auprès de cavaliers de tous niveaux



Alexis Champion

21/12/1988

Instructeur titulaire
du BEES 2^e degré
ENE Saumur

Cavalier professionnel
en épreuves nationales
et internationales de CSO

Licence Gestion management
des établissements équestres

Du côté des nouvelles entreprises

Ressources Handicap Conseil



RESSOURCES HANDICAP CONSEIL est une société de conseil et d'accompagnement spécialisée dans le secteur du handicap. Notre offre de service s'adresse aux entreprises adaptées, aux entreprises sociales solidaires, aux dispositifs d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi et au monde de l'entreprise.

Après un parcours de dix-huit années dans les métiers du secteur social, j'ai décidé de créer RESSOURCES HANDICAP CONSEIL et d'apporter mon expertise au service des travailleurs en situation de handicap et aux structures ou entreprises qui les accompagnent.

Je propose dans un premier temps, un diagnostic individuel social et professionnel suivi d'un bilan général sur la situation de la personne. Un point sur l'état de santé et une situation personnelle stable seront les impératifs permettant ensuite l'élaboration d'un projet individuel et d'un parcours professionnel en lien avec les souhaits et les compétences de la personne.

Afin de garantir l'évolution, la cohérence et le suivi du projet individuel, des bilans partagés avec les encadrants techniques seront mis en place régulièrement. Des plans d'actions seront élaborés et soumis à signature de tous les intervenants. Le respect de ces plans d'actions et tous autres objectifs concernant la personne en situation de handicap seront discutés lors de synthèse programmée, en présence de la direction de la structure.

Je dispose pour assurer cette mission d'une expérience de sept années d'encadrement et d'accompagnement en entreprise adaptée, d'outils de diagnostic et de suivi performants, d'un réseau important dans le secteur social, dans le monde de l'entreprise, et dans le secteur du handicap.

Le travail, la place que celui-ci nous permet de trouver dans notre société est une clé de voûte dans notre construction. L'inclusion de personnes en situation de handicap dans nos entreprises devrait donc être une priorité, ces personnes apportent bien souvent une valeur ajoutée aux entreprises qui les emploient. Aujourd'hui, RESSOURCES HANDICAP CONSEIL aide les structures, le monde de l'entreprise et les personnes en situation de handicap à relever ce challenge.

Christopher Riché



L'étoile Fermière

L'étoile fermière est présente tous les mercredis de 16h30 à 18h00 sur la place de Coulonges les Sablons. Sophie vous propose de la charcuterie et de la crèmerie (yaourts, beurre, crème...). Uniquement des produits fermiers ! Venez nombreux découvrir l'étoile fermière.

07/89/33/59/25
letoile.fermiere@gmail.com



Ecole de Musique

Depuis le 1^{er} janvier, suite au départ de Pascal Deschamps vers une autre structure, l'école de musique accueille un nouveau Directeur : Valentin Akriche.

Valentin a suivi des études musicales au conservatoire de Gennevilliers et a obtenu un diplôme universitaire de musicien intervenant à la Faculté d'Orsay lui permettant d'enseigner dans les écoles de musique.

Il a démarré sa carrière à l'école de musique de Lucé. Avant d'arriver dans notre école de musique, il était depuis 2008 directeur de celle d'Auneau Bleury Saint Symphorien.

Il apprécie les instruments à vent (trompette, tuba), particulièrement le cor d'harmonie et le piano.

Bercé par la musique classique durant son enfance, il écoute avec plaisir du Yaël Naïm ou du Agnès Obel. Il aime les chansons intimistes.

A ses côtés Elodie Dagoneau, qui enseigne à l'école de Sablons sur Huisne depuis 2007, qui a pour instrument de prédilection le saxophone et a des goûts éclectiques en matière de musique.

Les instruments enseignés à l'école de musique sont :

- saxophone, clarinette, flûte,
- trompette, cor, tuba, trombone,
- piano (classe complète),
- batterie (classe complète),
- formation musicale.

Nos deux enseignants souhaitent une homogénéité dans chaque groupe d'instruments pour faire jouer les élèves ensemble.

Un de leurs objectifs est de réouvrir la classe d'orchestre pour les plus jeunes (les plus âgés pouvant intégrer Condé Music). Ils souhaitent aussi intégrer les pianistes à la vie musicale de l'école en leur proposant de la musique de chambre.

N'hésitez pas à vous inscrire, même en cours d'année. L'école de musique accueille tous les âges, à partir de 7 ans, quel que soit le style de musique.



*Valentin Akriche & un petit tuba aussi appelé baryton
Elodie Dagoneau & un saxophone baryton*

Tarifs

- ✓ Habitants cdc Cœur du Perche **60 € par an**
- ✓ Habitants hors cdc Cœur du Perche **90 € par an**
- ✓ Location d'un instrument **30 €**

Contacts

ecoledemusique.sablons@orange.fr

02.33.25.00.61

Rue Clément Courteil
Condé sur Huisne
61110 SABLONS SUR HUISNE

Le Saviez-vous ?

Une œuvre de musique de chambre est une composition musicale dédiée à un petit ensemble de cordes, bois, cuivres ou percussions, qui traditionnellement et avant l'affirmation des concerts publics, pouvait tenir dans une chambre d'un palais. (Wikipédia)

Des nouvelles de l'Ecole Fortuné Fardouet

Le Mot de la direction

Compte tenu du contexte sanitaire tous les projets annoncés dans la dernière Gazette sont annulés les uns après les autres : cirque, tennis, sculpteur, piscine. Les conditions sanitaires étant très strictes, il nous est impossible de faire quoi que ce soit en dehors de l'école.

L'équipe pédagogique a dû s'adapter pour proposer d'autres projets réalisables en temps de Covid :

- **Projet littéraire entre l'écrivain Ludovic LECOMTE**, habitants de la Commune, et nos deux classes de CP-CE1 de l'école (autour de ses deux albums OSCAR ET CARROSSE) en visioconférence : questionnements des élèves sur le métier d'auteur mais aussi sur tous les autres métiers qui gravitent autour (illustrateur...), ateliers d'écriture proposés par M. Lecomte
- **Projet intergénérationnel** : dessins réalisés par les élèves de CM pour les aînés de Sablons sur Huisne à la demande de la commune,
- **Organisation du carnaval dans l'école** : le jour de mardi gras, tous les élèves avaient le droit de venir déguisés à l'école ce jour-là !!
- Réalisation des photos scolaires fin janvier.

A venir :

- Piste routière pour les CM en avril avec le passage du permis vélo au sein de l'école, en compagnie des gendarmes ;
- Les inscriptions administratives pour la rentrée prochaine se feront auprès de la CDC Cœur du Perche courant avril.
- Les portes ouvertes proposées aux nouveaux inscrits à l'école auront lieu courant juin.



Ludovic Lecomte en visio conférence avec une des classes de CP CE1



Carnaval chez les maternelles



Photo de classe des enseignants



Du côté de nos associations et de la médiathèque

Espoir Football Club Condéen



Un article bien mince...En effet, le championnat étant à l'arrêt depuis le mois d'octobre, et n'ayant joué que sept matchs dont un de Coupe de l'Orne, nous n'avons malheureusement pas grand-chose à vous raconter !

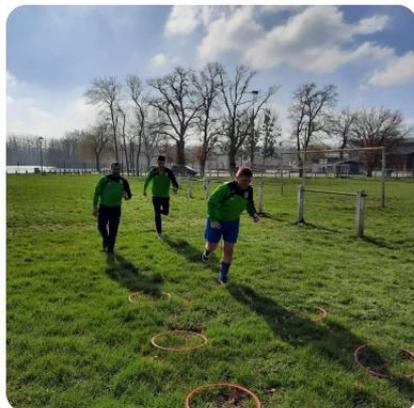
Nous nous entraînons malgré tout le dimanche matin de 10h à 12h, en respectant évidemment les gestes barrières et recommandations de la FFF ce qui implique que nous ne faisons pas de match même entre nous afin de limiter les contacts.

Nous ne savons pas à l'heure actuelle si la saison va reprendre.

Le loto qui traditionnellement a lieu en Janvier n'a pu être organisé. Nous espérons de tout cœur vous retrouver l'an prochain.

En attendant prenez bien soin de vous et de vos proches, et n'hésitez à nous contacter si vous voulez nous rejoindre.

Sébastien,
Secrétaire de l'EFCC



APEC - Qu'est-ce que l'Association Pour les Elèves Condéens ?

Créée en 2003 par des parents d'élèves, l'APEC organise des manifestations (la bourse aux jouets, le marché de Noël, le recyclage, le repas de la soirée Ludothèque, le carnaval, la chasse de Pâques, la fête de l'école) qui servent à récolter des fonds mis à disposition de l'équipe enseignante afin de les aider dans la réalisation de leurs projets (spectacles, expositions, sorties scolaires, achat de vélos, de jeux....) et qui apportent un plus dans le quotidien de l'école et des élèves, mais aussi qui diminuent la participation financière des parents.

« Et puis l'APEC, ça crée aussi des liens, entre parents : on ne se connaît pas forcément, on est tous différents mais on a un point commun : nos enfants à l'école, et finalement on s'entend bien et on passe de super moments. »

Les membres de l'APEC comptent sur vous, parents, pour les aider ponctuellement lors de l'organisation de leurs événements (aider à porter le matériel, à monter les barnums, à coller les affiches, à distribuer les flyers, à tenir les stands, à faire des gâteaux...).

Actuellement, toutes les manifestations sont suspendues à cause de la crise sanitaire. Mais n'hésitez pas à leur faire part de vos idées.



Présidente

Céline Cerejo

Trésorière

Marie Claire Rousseau

Secrétaire

Amélie Drouet

Du côté de nos associations et de la médiathèque

AAPPMA La truite Condéenne



Les membres de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) « la Truite Condéenne » ont préparé la saison en nettoyant la rivière pour l'ouverture de la pêche le samedi 13 mars 2021 (pose de passe-pied, enlèvement d'embâcles...).

Les déversements de truites Fario et Arc en Ciel auront lieu le 4 mars, le 8 avril, le 10 mai pour cette saison et le 20 septembre en préparation de l'année prochaine. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ces jours-là pour passer un bon moment au bord de l'eau.

Les cartes de pêches sont en vente au bureau de tabac, à la superette et sur le site internet "cartedepeche.fr".

La Fédération de pêche de l'Orne et la Truite Condéenne organisent, pour les jeunes pêcheurs, une animation pêche à la ballastière le jeudi matin 16 juillet 2021.

Pour tout renseignement contactez Hervé Cornic, Président de l'AAPPMA, 06.18.91.50.68.



Les membres de l'AAPPMA la Truite Condéenne lors du nettoyage de la rivière

Association 2 D - planning des randonnées



L'association 2 D a fixé de nouvelles dates pour ses randonnées du dimanche si la situation sanitaire le permet :

- ✓ 14 mars 2021
- ✓ 18 avril 2021
- ✓ 9 mai 2021
- ✓ 13 juin 2021
- ✓ 12 Septembre 2021 (nature propre)
- ✓ 10 octobre 2021
- ✓ 21 novembre 2021
- ✓ 12 décembre 2021

Rassemblement à 9h15 sur le parking de Condeau, à côté de l'Huisne pour un parcours d'environ 9 kms.

Les randos du mardi n'ont pas repris.

Marinette Haricot

Du côté de nos associations et de la médiathèque

Médiathèque

Malgré la situation sanitaire, la bibliothèque de Condé sur Huisne a repris son activité normalement. Les jours et heures d'ouverture sont inchangés : le mercredi de 14h à 18 h et le samedi de 9h à 12h30.

Mais le prêt des jeux n'est pas encore d'actualité...

Le concours de dessin « *je dessine ma plus belle décoration de Noël* », organisé par la médiathèque en partenariat avec la Mairie a remporté un vif succès auprès des enfants. Nous tenons à remercier **tous** les participants et félicitons chaleureusement Dorian, Thelma et Charlotte, les heureux gagnants pour leurs superbes dessins ! La médiathèque était joliment décorée cette année !!

2020 fut une année très particulière pour tout le monde, mais l'équipe s'est attachée à continuer d'œuvrer pour le bon fonctionnement de la médiathèque, notamment en faisant l'acquisition de très nombreux ouvrages : romans, cuisine, décoration. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de lecture, vos avis comptent beaucoup pour nos prochains achats !

Le coin jeunesse a été réorganisé pour le plus grand plaisir des enfants : un espace agrandi, plus coloré avec de jolis paniers pour ranger les livres, de jolies affiches. Nous espérons pouvoir reprendre dans les prochaines semaines l'accueil des Assistantes maternelles avec leurs petits accueillis.

Venez nous rendre visite, Evelyne, Michèle, Jacqueline, Françoise et Pierre seront ravis de vous guider et de vous conseiller dans vos choix de lecture.

L'inscription est gratuite ainsi que le prêt de 4 ouvrages par lecteur.

Evelyne Guillemot



Le coin jeunesse de la bibliothèque a été réaménagé !
Plus de place, plus de choix !
Les petits lecteurs sont ravis...



Coordonnées

Médiathèque de Sablons sur Huisne
Tél. : 02.33.73.15.65
bibliocondesurhuisne@orange.fr

Rue Michel Meillant
Condé sur Huisne
61110 Sablons sur Huisne

Etang de Sablons sur Huisne

Bilan 2020

Achats de poissons

Truite 500 kg
Carpes 100 kg
Gardons 200 kg
Tanches 100 kg
Brochets 150 kg
Reste à lâcher 200 kg de gardons et 10 kg de carpes



Ventes de cartes 2020

89 cartes à l'année
343 cartes à la journée
11 cartes « jeune »



Lâchers 2021

LACHERS DE TRUITES

11/02/2021	150 kg	50 kg de portions / 100kg de gros
04/03/2021	150 kg	50 kg de portions / 100 kg de gros
01/04/2021	200 kg	80 kg de portions / 120 kg de gros
22/04/2021	150 kg	50 kg de portions / 100 kg de gros
30/04/2021 (le soir)	100 kg	50 kg de portions / 50 kg de gros

TOTAL TRUITES 750 kg

(Possibilité d'un dernier lâcher en décembre 150 kg de gros)

POISSONS BLANCS

Lâcher de 300 kg de gardons, 200 kg de tanches, 150 kg de brochets

Lors des lâchers : pêche fermée la veille du jour du lâcher jusqu'au jour de l'ouverture à 8h30.
Jours d'ouverture 2 lignes uniquement



Ouverture de la pêche le samedi 20 février 2021



Truite prise en 2020 de 4,5 kg !

La Guerre franco-allemande de 1870 à 1871

En 2020 ont eu lieu les cérémonies du 150^{ème} anniversaire de la guerre franco-allemande de 1870-1871. Saviez-vous que cette guerre, oubliée par la plupart d'entre nous, s'est déroulée dans l'Orne et notamment sur notre commune à Coulonges les Sablons ?

Ce conflit, prémices de la première mondiale, a pour origine l'inquiétude de la France face à la montée en puissance de la Prusse de Bismarck. Napoléon III compte sur cette guerre qu'il pense victorieuse pour améliorer sa popularité. Cependant à cette époque, la France n'a plus d'alliance et compte seulement 250 000 militaires contre 800 000 militaires allemands. L'échec cuisant entraîne la chute de Napoléon III et la création de la République le 4 septembre 1870. Le conflit ne s'arrête pas pour autant. Le 18 septembre 1870, les allemands assiègent Paris. Gambetta, ministre de l'intérieur et de la guerre, appelle les hommes sans enfant jusque 40 ans pour faire la guerre, l'armée régulière n'existant plus.

Les Prussiens pensent que cette armée de secours va tenter de reprendre Paris par l'Ouest en se basant dans le Perche, à l'abri dans les nombreuses forêts. Les combats dans l'Orne débutent le 21 novembre 1870 jusqu'au 6 janvier 1871.

Deux combats ont lieu à la Fourche à Coulonges les Sablons.

A la Fourche, les français commandés par le commandant de Montaigu sont en position avec 3 bataillons, 2 canons et 2 obusiers. Ces troupes occupent le hameau, construisent des barricades sur les routes et occupent les lisières des bois. Sur les hauteurs face à la Fourche, une batterie allemande est installée. Le combat s'engage mais notre artillerie a une portée insuffisante et nous sommes écrasés par les obus ennemis. Face à l'assaut des tirailleurs allemands, le commandant bat en retraite vers Nogent le Rotrou et Mamers. On compte 21 tués et 55 blessés côté français.

La bataille fait rage de nouveau à la Fourche le 6 janvier 1871, et les français sont encore repoussés.

Craignant des révoltes sur Paris et face aux échecs successifs au combat, le gouvernement signe l'armistice le 28 janvier 1871. La France perd l'Alsace, la Moselle, une partie de la Meurthe et les Vosges.

Source : *la guerre franco-allemande de 1870 à 1871 dans l'Orne – Délégation Générale du Souvenir Français de l'Orne.*

Les Lieux de Mémoires à Sablons sur Huisne



Monument aux Morts de 1870 où reposent 48 soldats français tués au combat à la Fourche le 6 janvier 1871 et le Capitaine des mobiles du canton du Mêle sur Sarthe Alexandre Lefevre, maire de Marchemaisons, et 4 de ses compagnons tués à la Fourche le 21 novembre 1870



Monument commémoratif (le plus grand du Perche). Photo prise le 21 novembre 2020 lors de la cérémonie commémorative.



L'abeille noire du Perche a son conservatoire



Abeille noire

Imaginez une abeille qui, depuis des millions d'années, s'est adaptée à son terroir, à sa flore et à son climat, une abeille robuste, bonne récolteuse, sachant économiser ses réserves quand le printemps vient à tarder...

Cette abeille, c'est *Apis mellifera mellifera*, l'abeille noire locale que les apiculteurs du Perche élevaient jusqu'au milieu du XX^e siècle. Aujourd'hui pourtant, les populations d'abeilles noires régressent, proches d'un point de non-retour qui signerait la perte irrémédiable de ce patrimoine naturel, culturel et génétique...

En effet, la mondialisation n'a pas épargné le monde de l'apiculture. L'abeille noire a été peu à peu remplacée par d'autres sous-espèces d'abeilles réputées, souvent à tort, plus productives et moins agressives. S'en est suivi un métissage entre les populations d'abeilles locales et ces abeilles exotiques, accéléré par la hausse de la mortalité des colonies qu'il faut remplacer, en raison de la modification de leur environnement, des pratiques agricoles, des maladies... Un phénomène contre lequel un groupe d'apiculteurs du Perche, accompagnés par le Parc, a choisi de lutter.

Ces apiculteurs de l'Union Apicole Ornaise (UAO) ont créé en 2013 le Centre d'Études Techniques Apicoles « Abeille Noire de l'Orne ». En 2014, avec l'aide technique et financière du Parc, une grande étude génétique était menée dans le Perche par le CNRS : des abeilles, prélevées dans plus de 350 colonies, étaient analysées pour déterminer leur origine. La population était alors constituée à 82,9% d'abeille noire locale, un pourcentage suffisant pour permettre dès 2015 la création d'un Conservatoire de l'abeille noire dans le Perche.

A partir d'un cahier des charges conçu avec l'aide du CNRS, ce conservatoire se fixe pour objectif de densifier la présence de l'abeille noire et d'informer les apiculteurs du secteur du projet afin d'éviter les mélanges, dans le but de maintenir un bon état de diversité génétique des populations présentes.

La Maison du Parc à Nocé est le cœur de ce conservatoire dont le rayon mesure 10 km.

Premier conservatoire créé en Normandie, il est soutenu par la Région dans le cadre de sa politique de sauvegarde des races patrimoniales et intègre le réseau européen de la Fédération des Conservatoires d'Abeille noire.

Le succès du Conservatoire de l'abeille noire du Perche passe toutefois par la nécessaire adhésion de tous à ce projet car il n'engendre pas de contraintes pour les apiculteurs présents dans son périmètre. Alors, afin d'informer largement sur l'existence du Conservatoire et son périmètre, des panneaux matérialisant l'appartenance d'une commune au Conservatoire vont prochainement être implantés. Habitants et visiteurs seront ainsi sensibilisés à la démarche, pourront participer à sa diffusion et, espérons-le, à la sauvegarde de notre abeille noire locale !

Plus largement, collectivités, établissements industriels, agriculteurs, particuliers, nous pouvons tous agir en faveur de l'abeille noire et des insectes pollinisateurs : le Parc peut apporter ses conseils d'aménagement des espaces verts, jardins, parcelles... Il s'apprête également à publier un dépliant gratuit consacré aux insectes pollinisateurs et reprenant tous ces conseils dans sa collection « Milieux et espèces emblématiques du Perche ». Plus d'infos bientôt sur parc-naturel-perche.fr et au 02 33 85 36 36.



Les apiculteurs de l'Union Apicole Ornaise (UAO)

Un essaim d'abeille s'est posé chez vous ?
retrouvez la liste des Apiculteurs cueilleurs
d'essaims de l'Orne sur le site www.abeilles61.com

Informations diverses

Lutte contre la prolifération des frelons asiatiques

Le Conseil Départemental de l'Orne a mis en place un dispositif d'aide aux particuliers pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques :

- Attribution d'une subvention de 33% du coût TTC de la facture du prestataire pour la destruction des nids. La subvention sera plafonnée à 50 €.
- Proposition de sessions d'information, et de formation sur le cycle de vie du frelon, les précautions à prendre lors de la détection d'un nid, et les moyens de lutte.

Les nids devront être signalés sur le site www.frelonasiatique61.fr ou au 02.33.80.38.22.

Le choix du prestataire qui effectuera la destruction se fera par le particulier à partir d'une liste d'entreprises ayant accepté une charte des bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques consultable sur le site www.frelonasiatique61.fr



Frelon asiatique



Frelon européen

Gendarmerie Nationale



POUR LIMITER VOS DEPLACEMENTS EFFECTUEZ VOS DEMARCHES EN LIGNE

Trouver une brigade ou un commissariat

Localiser et contacter un service de gendarmerie ou de police assurant un accueil des victimes.

www.interieur.gouv.fr/contact/contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police

Pré-plainte en ligne

Déposer une plainte pour atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un rendez-vous est ensuite fixé avec l'utilisateur pour signer sa plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Malveillance sur Internet

Je suis victime de spam électronique, piratage d'un compte, hameçonnage, rançongiciels, faux sites de vente en ligne, fausse petite annonce...

www.cybermalveillance.gouv.fr

Signalement sur Internet

Pédophilie et pédopornographie, racisme, antisémitisme, xénophobie, incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse, terrorisme, escroquerie... signaler un contenu suspect ou illicite avec PHAROS.

www.internet-signalement.gouv.fr

Brigade Numérique

Pour toute situation non-urgente, échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.

contacterlagendarmerie.fr

Violences sexuelles et sexistes

• Signaler des faits de violences sexuelles ou sexistes, que vous soyez victime ou témoin ;

• Bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Fraude à la carte bancaire

PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526

CORONAVIRUS

Accéder aux informations officielles et aux attestations :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

ou par téléphone : 0800 1 30 000

📞 En cas d'urgence : composez le 17



Informations diverses

Bruits de voisinage- Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Art. R.1334-31 du code de santé publique

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Conciliateur de justice

Jean-Claude Poirier conciliateur de justice du canton de Bretoncelles vous reçoit **sur rendez-vous** le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h à la Mairie de Berd'huis. Un conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté qui a le pouvoir d'examiner certains contentieux civils et d'éviter une action en justice. Il tente de trouver une solution amiable aux litiges entre voisins, entre clients et artisans.... Il s'agit d'un service gratuit et le conciliateur est bénévole.

Vous pouvez le contacter au 06.88.88.86.75 ou poirier.jeanclaud0263@orange.fr



Réglementation brûlage des végétaux - arrêté préfectoral du 01/07/2016

Le brûlage des déchets végétaux est interdit sauf les brûlages liés aux activités agricoles et forestières, à l'entretien des parcs et jardins en zone rurale pour les propriétés ayant une superficie supérieure à 5 000 m², aux plantes invasives, végétaux malades afin d'éviter toute propagation et à l'entretien des milieux naturels et cours d'eau difficiles d'accès.

Une contravention de 450 € pourra être appliquée à tout contrevenant. Des solutions alternatives existent : la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien la gestion collective de ces déchets.

Déjections canines

Le ramassage de déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Ramassage des ordures ménagères et tri sélectif

Il est rappelé que les poubelles ménagères comme les poubelles de tri doivent être déposées en porte à porte **la veille au soir**.

Dans les conteneurs, les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs poubelles.

Pour les communes déléguées de Condé sur Huisne et de Condeau **les sacs jaunes** sont à retirer en Mairie.



Où jeter les masques, lingettes et gants ? Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié. Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures. Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères. En aucun cas ces déchets doivent être mis dans les sacs jaunes !

Les consignes de tri en sacs jaunes :

- Le Papier : journaux, magazines, prospectus, enveloppes, papiers...
- Tous les emballages en plastique : sacs, sachets, films, bouteilles, flacons, pots, boîtes, barquettes.
- Les emballages en métal.
- Les emballages en carton.
- Les briques alimentaires.

Le tri pour le verre se fait toujours en conteneur d'apport volontaire (pots et bocaux en verre, les bouteilles en verre).

Rubrique loisirs des Sablonnais

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A																
B																
C																
D																
E																
F																
G																
H																
I																
J																
K																
L																
M																
N																
O																
P																

Les définitions en bleu concernent Sablons sur Huisne ou le Perche.

A	On s'y cultive / pronom	1	Aurait la vertu de soigner les yeux
B	Plante mexicaine / note / assaisonnement	2	Décorai / salle du trône
C	Fin des collines boisées / vague humaine	3	Personnages importants / exacoulombs
D	Refus / ne sont pas dus / pays du moyen orient	4	Prénom / démonstratif / relie Sablons au Mont St Michel
E	Document de propagande / négatif	5	Infraction / oiseau voleur
F	Greffe / lieu de divertissement	6	Douze mois / plan d'eau
G	Peut-être particulier ou à part / grand-père familial / or / peut être verbal ou gestuel	7	Sec / moulin / pronom personnel façon jeunes / pronom espagnol
H	Mammifère peu dynamique / moulin à foulon / star du cinéma d'une autre planète	8	Connu / femme aimée / ami de Zola
I	A bois ou à granulés / de là / signe de tristesse	9	Prend sa source à la Perrière / organe
J	Interjection / pain intérieur/ nota bene	10	Saison / baudet
K	Observé secrètement / délivré au SPA POM / serpent	11	Motte féodale / chemin menant vers une passerelle
L	Soleil / Habiller / société de Sablons	12	Eroder / conjonction / prévention des risques liés à l'activité physique
M	Inspiration / fier / démonstratif	13	Pronom espagnol / stèle à la Haute Roche
N	Irisée / rue des chiens gelés	14	On y lave son linge / absente dans un filet de poisson
O	Préposition / monnaie espagnole / animal	15	Binôme du poivre / avant deux / pronom personnel
P	Son bonnet est connu / membre du conseil / abîmas	16	Philosophe né à Mortagne / passe à Sablons

La solution sera donnée sur Facebook fin avril et affichée aux panneaux d'affichage des trois Mairies.

Mots croisés réalisés par des habitants de Sablons sur Huisne. Nous les remercions !

Vous pouvez proposer des jeux pour la prochaine Gazette de Sablons.

Envoyer les-nous à sablonssurhuisne@orange.fr

Santé - Social

Infirmières 02.33.83.62.62
Docteur Faure 02.33.25.48.69
Pharmacie 02.33.73.31.32
Kinésithérapeute 02.50.47.93.28
Taxi 02.33.73.33.19

ADMR 02.33.83.72.10
UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Médecin de garde 116 -117

Urgences

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences à partir du portable 112

Services

Agence Postale Communale
02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet
02.33.85.00.75

Ecole de Musique
02.33.25.00.61

Per'Chouette
06.74.29.22.32

Médiathèque
02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche
02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard
02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche
02.33.73.71.94

Secrétariats de Mairie

Commune déléguée Condé S/ Huisne
02.33.73.34.01
sablonssurhuisne@orange.fr
www.conde-sur-huisne.fr

Commune déléguée Condeau
02.33.73.33.43
mairiecondeau@wanadoo.fr

Commune déléguée Coulonges les Sablons
02.37.52.50.25
mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr